



**CONSEIL
DE QUARTIER
Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire**

Procès-verbal de la sixième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire tenue le 21 juin 2011, à l’École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase situé au 3, ruelle des Ursulines, à 19 h

PRÉSENCES :

| | | |
|------------------|--------------------------|--|
| MM. | Denis L’Anglais | Président |
| | Benoît Bossé | Vice-président |
| M ^{mes} | Françoise Sorieul | Trésorière |
| | Michèle Gagnon | Secrétaire |
| M. | Gilles Dufour | Administrateur |
| M ^{mes} | Émilie-Jennifer Desbiens | Administratrice |
| | Margo Ménard | Administratrice |
| M ^{me} | Anne Guérette | Conseillère municipale (arrivée à 19 h 45) |

Il y a quorum.

ABSENCES :

| | | |
|-----------------|---------------------|-----------------|
| M ^{me} | Michelle Doré | Administratrice |
| M. | Louis-Jean Rousseau | Administrateur |

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

| | | |
|-----------------|-------------------|------------------------------------|
| M. | André Martel | Arrondissement de La Cité-Limoilou |
| M ^{me} | Mireille Charland | Secrétaire de rédaction |

Outre les noms énumérés ci-dessus, trois (3) personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 11-06-01 Ouverture de l'assemblée 19 h**
- 11-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 11-06-03 Procès-verbal du conseil d'administration du 17 mai 2011**
- Adoption
 - Affaires découlant du procès-verbal
- 11-06-04 Période de questions et de commentaires du public 19 h 15**
- 11-06-05 Rapport des délégations 19 h 25**
- **Comité de suivi du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu**
 - **Table des présidents des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou**
 - Rapport de la dernière rencontre et rencontre du 18 juin
 - Rencontre avec les élus et la Direction de l'Arrondissement, 19 mai
- 11-06-06 Suivi des dossiers 19 h 45**
- Grands événements
 - Comité circulation et transport
 - Résidences de tourisme
 - Carte du potentiel résidentiel dans les zones résidentielles
 - Actions à proposer concernant les résidences de tourisme
 - Registre des suivis des résolutions
- 11-06-07 Période d'information réservée à la conseillère municipale 20 h 15**
- Rencontre avec le président-directeur général du Port de Québec
- 11-06-08 Période de questions et de commentaires du public 20 h 30**
- 11-06-09 Trésorerie 20 h 40**
- Paiement de la secrétaire de rédaction : tarification et résolution
 - État des revenus et des dépenses
 - Fondation Rues Principales, colloque du 28 septembre 2011
- 11-06-10 Correspondance 20 h 50**
- *Lettres transmises*
 - *Communications écrites reçues*
 - Red Bull Crashed Ice, YBolduc, 19 mai 2011, accusé de réception
 - Red Bull Crashed Ice, SHamad, 24 mai 2011, accusé de réception
 - Red Bull Crashed Ice, SVerreault, 27 mai 2011, accusé de réception
 - Red Bull Crashed Ice, CSt-Pierre, 31 mai 2011, accusé de réception
 - Déneigement, SVerreault, 27 mai 2011, accusé de réception
 - Percées visuelles, SVerreault, 27 mai 2011, accusé de réception
- 11-06-11 Divers**
- Dérogations mineures concernant les 625 à 651, rue Saint-Amable et le 5, avenue Sainte-Geneviève
 - Dérogation mineure concernant les 970 et 972, rue Saint-Jean
 - Calendrier automne 2011 et hiver 2011-2012
 - Société des gens de baignade, baignade du 18 juin au bassin Louise
 - Limites du territoire des conseils de quartier

- Rencontre d'un étudiant
- Jardins éphémères
- Demande du journaliste David Lemelin

11-06-12 **Levée de l'assemblée**

21 h

11-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis L'Anglais, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h.

11-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **Adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE MME ÉMILIE-JENNIFER DESBIENS DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier avec les ajouts suivants : « Dérogation mineure concernant les 970 et 972, rue Saint-Jean », « Limites du territoire des conseils de quartier », « Rencontre d'un étudiant », « Jardins éphémères », « Demande du journaliste David Lemelin » au point *Divers*.

Adoptée à l'unanimité.

11-06-03 PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MAI 2011

- **Adoption du procès-verbal du 17 mai 2011**

SUR PROPOSITION DE MME MICHÈLE GAGNON DÛMENT APPUYÉE PAR M. BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 17 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité.

- **Affaires découlant du procès-verbal**

Projet Port-Dauphin : La Commission des biens culturels du Québec s'est prononcée : le projet respecte les normes et est approuvé, seul le revêtement extérieur doit être revu. Le comité des citoyens du Vieux-Québec s'est également positionné en faveur du projet.

Red Bull Crashed Ice : Plusieurs accusés de réception ont été reçus. Aucune réaction jusqu'à présent.

Registre des suivis : M^{me} Michelle Doré est absente en raison d'un décès dans sa famille immédiate, le registre des suivis n'est donc pas disponible à ce jour.

Résolution CA-11-21

Condoléances à M^{me} Michelle Doré et sa famille

SUR PROPOSITION DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire transmette ses condoléances à M^{me} Michelle Doré et sa famille.

Adoptée à l'unanimité.

Rue du Cul-de-Sac : Le conseil d'arrondissement a approuvé l'ajout d'un restaurant pour le lot du 20, rue du Cul-de-Sac, et ce, malgré que la coopérative des artisans et commerçants du quartier du Petit-Champlain n'en ferait plus la demande et que le local commercial est loué à d'autres fins. Le conseil de quartier avait recommandé à l'Arrondissement de ne pas accorder de permis de restaurant, mais de modifier la réglementation de façon à permettre la consommation sur place d'aliments du terroir.

11-06-04 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une dame se présente au conseil de quartier et sollicite son aide. Elle habite sur la Grande Allée et est incommodée par le bruit et la musique qui perdurent tard dans la nuit lors des festivités comme la Saint-Jean-Baptiste. Avant que le conseil n'ait pu lui accorder son aide, elle quitte l'assemblée en disant qu'elle n'est pas au bon endroit (elle croit habiter le quartier Montcalm) et refuse de laisser ses coordonnées au conseil afin qu'il assure un suivi.

11-06-05 RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

- **Comité de suivi du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu**

M^{me} Margo Ménard informe les membres que le périmètre a été clôturé du côté de la rue De Saint-Vallier Est.

- **Table des présidents des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou**
 - Rapport de la dernière rencontre et rencontre du 18 juin

M. Denis L'Anglais était absent lors de la rencontre du 18 juin mais un rapport sera rédigé, puis transmis aux membres.

M. Denis L'Anglais informe les membres que le conseil de quartier de Saint-Roch a reçu une mise en demeure de la part d'un propriétaire privé demandant de ne pas formuler de recommandation à la suite de sa consultation publique sur la question d'un site d'injection supervisée. M. André Martel informe les membres du conseil que la mise en demeure a été transmise au Service des affaires juridiques de la Ville pour suivi.

- Rencontre avec les élus et la Direction de l'Arrondissement, 19 mai 2011

Les membres présents ont apprécié cette rencontre et en ont profité pour passer leurs messages aux élus. La formule un peu longue quant aux présentations est peut-être à revoir, mais l'événement est à reconduire.

Résolution CA-11-22

Remerciement à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour la tenue de la rencontre du 19 mai 2011

SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS D'UMENT APPUYÉE PAR MME MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-colline Parlementaire remercie l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour la tenue de la rencontre du 19 mai dernier et souhaite la reconduction annuelle de cet événement qui favorise le rapprochement entre les élus, la Direction de l'Arrondissement et les conseils de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

11-06-06 SUIVI DES DOSSIERS

- **Grands événements**

M. Denis L'Anglais rencontrera le 23 juin prochain la présidente de l'Arrondissement afin de faire le suivi des dossiers dont celui des grands événements, notamment la création du comité avec le Bureau du développement touristique et des grands événements.

- **Comité circulation et transport**

M^{me} Anne Guérette remet un rapport sur la circulation et le transport aux membres. Vingt-six des 40 demandes du conseil de quartier y sont traitées. Les demandes restantes sont plus lourdes et nécessitent plus

de temps de traitement.

Une rencontre entre les membres du comité circulation et transport, l'Arrondissement, la Division du transport, le Service de police, la Division des travaux publics de l'Arrondissement et le RTC est prévue en septembre. M. André Martel convoquera cette rencontre. D'ici là, le comité circulation et transport se rencontrera afin de prendre connaissance du rapport d'étape déposé par M^{me} Guérette et pour préparer la rencontre de travail avec la Ville.

- **Résidence de tourisme**

- Carte du potentiel résidentiel dans les zones résidentielles
- Actions à proposer concernant les résidences de tourisme

M. Benoît Bossé commente les cartes et conclut qu'il y a beaucoup plus de potentiel de développement de résidences de tourisme que de développement résidentiel. Malheureusement, la carte n'illustre pas la zone de la basse-ville.

Résolution CA-11-23

Modification du zonage pour exclure l'usage de résidences de tourisme en zones mixtes

Considérant que le plan directeur de quartier a pour orientation 1 de Protéger et développer la fonction résidentielle dans le quartier;

Considérant que le plan directeur de quartier a comme objectif 1.1 de Favoriser l'augmentation de résidents permanents;

Considérant que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire a analysé les cartes « Inventaire des bâtiments et terrains non aménagés potentiellement convertibles en résidentiel » et « Bâtiments potentiellement convertibles en résidences de tourisme (RT) », produites par les services municipaux;

Considérant que les bâtiments et terrains potentiellement convertibles en résidentiel identifiés par la Ville sont déjà occupés soit par des commerces, notamment d'hôtellerie, ayant des droits acquis, soit par des boisés, des églises et des institutions religieuses et que leur transformation apparaît au conseil de quartier comme illusoire;

Considérant que les zones où sont permises les résidences de tourisme couvrent près de la moitié du territoire du Vieux-Québec et représentent une centaine de bâtiments;

Considérant que, dans ces bâtiments, il existe un potentiel d'environ 400 à 500 résidences de tourisme (4 à 5 résidences par lots), alors que le taux d'occupation des hôtels n'atteint pas 60 % par année;

Considérant que le réel potentiel d'augmentation de résidences permanentes réside dans la transformation des étages de ces bâtiments situés en zones mixtes et représente un potentiel d'environ 600 à 750 résidents (400 à 500 logements X 1,5);

Considérant que les cartes sur le potentiel résidentiel dans les zones résidentielles et les zones mixtes sont incomplètes et qu'elles devraient être parfaites, mais qu'une tendance lourde s'en dégage;

Considérant la position antérieure du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire ;

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MME MICHÈLE GAGNON, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire demande aux élus de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de modifier le zonage du quartier pour exclure l'usage de résidences de tourisme des zones mixtes.

Adoptée à l'unanimité.

M. Denis l'Anglais rédigera une lettre de transmission.

Résolution CA-11-24

Programmes de subvention pour l'habitation, diffusion et promotion

Considérant l'orientation 1, action 1.1E *Maintenir l'ensemble des programmes municipaux d'habitation et en assurer la diffusion*, du plan directeur de quartier;

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire demande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et à la Ville de Québec de mettre en œuvre l'action 1.1E du plan directeur de quartier qui se lit comme suit : *Maintenir l'ensemble des programmes municipaux d'habitation et en assurer la diffusion.*

Adoptée à l'unanimité.

- **Registre des suivis des résolutions**

En l'absence de M^{me} Michelle Doré, le point est reporté à une rencontre ultérieure.

11-06-07 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Guérette présente les informations suivantes :

Avenir des conseils de quartier : Un extrait du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec du 8 juin 2011 est remis aux membres. L'extrait concerne le projet de règlement sur la révision des limites du territoire des conseils de quartier qui devraient correspondre à celles des districts électoraux. Une consultation publique aura lieu à l'automne.

Rencontre avec le président-directeur général du Port de Québec : M. Benoît Bossé participait à la rencontre avec M^{me} Anne Guérette. La rencontre s'est bien déroulée. M. Mario Girard, président-directeur général du Port de Québec, s'est montré ouvert à rencontrer les présidents des conseils de quartier sur l'avenir du port de Québec. M. Girard attend une invitation officielle de M. Denis L'Anglais. Les membres du conseil de quartier conviennent que la rencontre devrait réunir les présidents des conseils de quartier qui ont une limite commune avec le territoire du port : Saint-Roch, Vieux-Limoilou, Maizerets, Vieux-Moulin, Sillery, Cap-Rouge.

Promenade Samuel-De Champlain : Le mandat d'étude de la phase 4, qui touchera le secteur de Beauport, a été approuvé. Les membres souhaitent en savoir plus sur les différentes phases et les perspectives d'aménagement de la promenade. De plus, ils souhaitent savoir si le tronçon de la promenade situé entre la côte Gilmour et la gare fluviale sera réaménagé. M. André Martel fera parvenir aux membres le lien Internet de la Commission de la capitale nationale du Québec qui est responsable de la promenade.

Festivités entourant la Saint-Jean-Baptiste : Comme plusieurs chantiers sont en cours dans le secteur du Vieux-Québec, de nombreux matériaux sont à portée de main dans le quartier et feraient des projectiles de choix pour des individus tentés de faire du grabuge. Les membres s'en inquiètent et se demandent si des directives ont été données pour sécuriser les chantiers.

Rue Saint-Jean : Malgré la réglementation à ce sujet, beaucoup de commerçants présentent leurs produits à l'extérieur : vêtements, porte-menus, support à cartes postales, etc. Il n'y a pas d'amélioration apparente, malgré les plaintes portées à la Ville.

Ruelle du Capitole : Le niveau de bruit est en progression durant la nuit, malgré les caméras de surveillance.

Amuseurs publics : Les membres souhaitent obtenir une carte identifiant les lieux réservés aux amuseurs publics pour s'exécuter. Leur nombre croissant et la qualité des prestations à la baisse poussent les membres à s'interroger sur la légitimité de certains de ces amuseurs de rue.

Poubelles : Les poubelles devant le Jac & Gil et le magasin Laflamme débordent et ruissellent. M. André Martel invite les membres à se plaindre au 418 641-6001.

Enfouissement des fils au Cap-Blanc : M^{me} Margo Ménard demande à M^{me} Anne Guérette si elle pourrait obtenir un état des lieux au sujet de l'enfouissement des fils au Cap-Blanc. Elle se demande si des subventions ou des programmes existent, si le Cap-Blanc y est admissible.

11-06-08 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune intervention.

11-06-09 TRÉSORERIE

- **Paiement de la secrétaire de rédaction : tarification et résolution**

Résolution CA-11-25

Tarification pour le secrétariat de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire adopte la tarification suivante pour le secrétariat de rédaction : pour une assemblée de 2 h 30 le tarif est de 80 \$, un montant de 20 \$ est ajouté à ce tarif si l'assemblée dépasse la durée de 2 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-11-26

Paiement de la secrétaire de rédaction

Considérant que l'assemblée dépasse la durée de 2 h 30 et en application de la résolution CA-11-25;

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire autorise le paiement de 100 \$ à M^{me} Mireille Charland pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 21 juin 2011.

Adoptée à l'unanimité.

- **État des revenus et des dépenses**

M^{me} Françoise Sorieul, trésorière, informe les membres qu'il reste 759 \$ en date du 31 mai 2011.

- **Fondation Rues Principales, colloque du 28 septembre 2011**

Résolution CA-11-27

Participation au colloque et budget

SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU de réserver un montant de 180 \$ au budget pour les frais d'inscription de M. Benoît Bossé au colloque de la Fondation Rues principales du 28 septembre 2011 qui se tiendra au Capitole de Québec et dont le thème est *Vivre sa ville l'hiver*.

Adoptée à l'unanimité.

11-06-10 CORRESPONDANCE

- *Lettres transmises*
- *Communications écrites reçues*
 - Red Bull Crashed Ice, YBolduc, 19 mai 2011, accusé de réception;
 - Red Bull Crashed Ice, SHamad, 24 mai 2011, accusé de réception;
 - Red Bull Crashed Ice, SVerreault, 27 mai 2011, accusé de réception;
 - Red Bull Crashed Ice, CSt-Pierre, 31 mai 2011, accusé de réception;
 - Déneigement, SVerreault, 27 mai 2011, accusé de réception;
 - Percées visuelles, SVerreault, 27 mai 2011, accusé de réception.

11-06-11 DIVERS

- **Dérogations mineures concernant les 625 à 651, rue Saint-Amable et le 5, avenue Sainte-Genève**
- **Dérogation mineure concernant les 970 et 972, rue Saint-Jean**
- **Calendrier automne 2011 et hiver 2011-2012** Les membres approuvent le calendrier. Une rencontre de travail aura lieu le 30 août à 19 h.
- **Société des gens de baignade, baignade du 18 juin au bassin Louise**
- **Limites du territoire** Voir point 11-06-07, *Période de la conseillère municipale*.
- **Rencontre d'un étudiant** Un étudiant au doctorat, M. Boris Méricskay, a rencontré M. Benoît Bossé. Il s'intéresse au processus de consultation publique.
- **Jardins éphémères** M. André Martel informe les membres que les Jardins éphémères à la place du 400e seront enlevés pour des raisons de sécurité.
- **Demande du journaliste David Lemelin** Le journaliste écrit un livre sur M. le maire Régis Labeaume et souhaite rencontrer M. Denis L'Anglais sur le dossier du Red Bull Crashed Ice. M. L'Anglais a accepté l'invitation pour échanger sur le Red Bull Crashed Ice, mais ne commentera d'aucune façon le travail du maire dans ce dossier ni sur aucun autre.

11-06-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée par M. Denis L'Anglais à 22 h.

Denis L'Anglais
Président

Michèle Gagnon
Secrétaire